d'examiner les résultats de ces travaux; un Groupe d'experts sera créé pour l'assister....

Outre ces deux questions particulièrement importantes, la conférence a aussi adopté des résolutions sur la libéralisation des échanges, le transfert des technologies et un certain nombre d'autres sujets. Il est tout à fait remarquable, et particulièrement encourageant, que douze des treize résolutions approuvées par la conférence aient été adoptées par consensus. Aucune CNUCED précédente n'avait réalisé une entente aussi générale.

La Conférence de Paris

A la CNUCED IV, M. Pérez Guerrero déclarait au nom des pays en développement de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) — la Conférence de Paris — qu'un échec à Nairobi pourrait compromettre la poursuite du dialogue. Les 19 pays en développement, membres de la CCEI ont maintenant évalué la

situation; à la lumière des progrès accomplis à Nairobi, au chapitre de bon nombre de questions importantes, ils ont jugé utile de poursuivre le dialogue à Paris. Je suis d'avis qu'il v a raisonnablement lieu de croire en un progrès équilibré au sein de la CCEI d'ici à la fin de l'année. En juillet prochain, cette dernière passera en revue les progrès qu'elle aura alors réalisés et dressera son programme pour la seconde moitié de l'année. Je suis persuadé que les résultats de la CNUCED IV permettront à la Conférence de Paris de mieux poursuivre son objectif fondamental, celui de renforcer la coopération internationale au profit de tous.

Le Canada, pour sa part, poursuivra le travail inachevé de la CNUCED IV, au sein de la CNUCED, de la CCEI et d'autres enceintes. Il continuera dans son propre intérêt, de chercher à parfaire les normes internationales régissant l'aide publique au développement. De concert avec d'autres pays, il examinera plus à fond la question de la balance des paiements et du service de la dette dans les pays en développement ainsi que l'adoption de mesures adéquates à ces égards. Il continuera d'appuyer le principe de la responsabilité financière conjointe entre le producteur et le consommateur. sur base obligatoire, en ce qui concerne le financement des stocks régulateurs qui s'inscriraient dans le cadre d'accords sur les produits de base prévoyant un tel dispositif. Il participera activement aux négociations et aux consultations portant sur des produits de base précis de même que sur les fonds communs. Il veillera à ce que les pays en développement retirent des avantages additionnels des négociations commerciales multilatérales de Genève. Il contribuera à part entière à l'élaboration d'un code de conduite volontaire et universel qui régirait le transfert des technologies.

La Galerie nationale perd sa directrice

Mlle Jean Sutherland Boggs a aninoncé, le 19 mai dernier, son intention de démissionner de son poste de directrice de la Galerie nationale du Canada pour devenir, à partir du ler juillet, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Harvard (Massachusetts).

Dans le communiqué émis pour annoncer son départ Mlle Boggs a déclaré en partie: "J'éprouve un sentiment de fierté d'avoir été, pendant dix ans, directrice de la Galerie nationale du Canada, une institution pour laquelle j'aurai toujours amour et respect. Le travail que j'ai pu accomplir avec son personnel a été un stimulant et une récompense... J'ai été comblée d'honneurs: la Société royale du Canada m'a admise dans ses rangs, le gouvernement m'a décerné l'Ordre du Canada, et six universités canadiennes m'ont octroyé des doctorats honorifiques...

"La Galerie nationale a atteint dans son évolution, me semble-t-il, un moment où je crois pouvoir partir...

"Puisque je veux me consacrer plus complètement à l'étude et à l'enseignement de l'histoire de l'art, je considère la proposition de l'Université de Harvard comme une occasion de le faire. J'ai donc décidé de démissionner mais je me permets d'offrir à la Galerie nationale du Canada, à son personnel et



Mlle Jean Sutherland Boggs

à mon successeur, toute l'aide que je pourrai apporter dans l'avenir."

Au cours des dix années qu'elle a passées à la Galerie nationale du Canada, Mlle Boggs s'est particulièrement intéressée à la promotion des artistes canadiens et le succès de son directorat se reflète dans la qualité des expositions présentées par la Galerie nationale et par les personnes-ressources qu'elle a su y attirer.

Prix de la chimie médicale

Le prix de la chimie médicale de l'American Chemical Society sera décerné cette année, pour la première fois, à un non-américain. Le lauréat du prix pour 1976 sera, en effet, M. Bernard Belleau, professeur de chimie à l'Université McGill.

La présentation se fera à Salt Lake (Utah) le 22 juin à l'occasion du 15° symposium national de chimie médicale de cette société. Ce prix est offert à M. Belleau en reconnaissance de son remarquable apport à la chimie médicale par l'application de principes physico-chimiques dans la compréhension des effets des drogues au niveau moléculaire pour éclairer les mécanismes d'interaction des antagonistes sur les récepteurs, et élaborer des solutions originales basées sur des produits synthétiques pour la mise au point de nouvelles drogues importantes.

Mondialement connu dans ce domaine, le docteur Belleau s'occupe surtout de synthétiser les drogues. Il a conçu et mis au point une série d'analgésiques non narcotiques, et l'on prépare la mise en marché de l'un d'eux. Il a également conçu et mis au point des antagonistes de narcotiques pour traiter la toxicomanie, et préparé des antibiotiques synthétiques puissants dont la mise au point se poursuit.